



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition de l'intéressée et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 210 – Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 1797-20151201**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2015 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITION .....	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	3

Séance du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015

Mandat : Audition de l'intéressée et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 210 – Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec (Ordre de l'Assemblée le 16 septembre 2015)

Membres présents :

- M. Auger (Champlain), président
  
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Huot (Vanier-Les Rivières), député ayant présenté le projet de loi
- M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales et d'occupation du territoire
- M. Moreau (Châteauguay), ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil)
- M. Ouellet (René-Lévesque)
- M. Simard (Dubuc) en remplacement de M. Rousselle (Vimont)

Intéressée :

Ville de Québec :

- M<sup>c</sup> Marie-Christine Halley, avocate, directrice de la Division du droit contractuel et immobilier du Service des affaires juridiques
- M<sup>c</sup> Karim Hamraoui, notaire, Division du droit contractuel et immobilier du Service des affaires juridiques

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Huot (Vanier–Les Rivières), M. Moreau (Châteauguay), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Laframboise (Blainville) font des remarques préliminaires.

### AUDITION

La Commission entend la Ville de Québec.

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Halley de prendre la parole.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Auger (Champlain) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M. Laframboise (Blainville), M. Gaudreault (Jonquière), M. Moreau (Châteauguay) et M. Huot (Vanier–Les Rivières) font des remarques finales.

À 10 h 22, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Catherine Durepos

\_\_\_\_\_  
Pierre Michel Auger

CD/cv

Québec, le 1<sup>er</sup> décembre 2015